



# Saint-Bardoux Infos

Mars 2024

## MAIRIE DE SAINT-BARDOUX

230 F, route de Clérieux  
26 260 Saint-Bardoux

Téléphone : 04 75 71 57 98

Email :  
[SaintBardoux@valenceromansagallo.fr](mailto:SaintBardoux@valenceromansagallo.fr)

Site internet : [saint-bardoux.fr](http://saint-bardoux.fr)

Horaires d'ouverture :

du lundi au jeudi, de 9 h à 12 h  
le vendredi, de 14 h à 17 h 30

Permanence de monsieur le Maire :

lundi et mercredi (10 h - 12 h)  
vendredi (17 h - 19 h)

Prochains conseils municipaux :

25 mars - 29 avril - 27 mai

## Le mot du maire



À l'heure où l'État met en place la loi ZAN (Zéro Artificialisation Nette), nous imposant une réduction drastique de nos consommations foncières, c'est maintenant la consommation de l'eau potable qui va être surveillée et contrainte pour la préserver, elle aussi, et faire que bientôt les projets de nouvelles constructions risquent d'être remis en question dans certains secteurs.

Nous consommons aujourd'hui chaque année en France près de 20 000 hectares d'espaces naturels agricoles et forestiers, soit près de 3,7 terrains de football par heure, entraînant une dégradation de la biodiversité ainsi qu'une aggravation des risques d'inondations par ruissellement.

Nous observons très bien ce phénomène dans nos collines où, dès qu'un fort épisode pluvieux s'abat après des périodes de sécheresses intenses, des torrents se forment, emportant tout sur leur passage.

Nous avons tous une part de responsabilité dans ce dérèglement climatique, que ce soit par notre boulimie consumériste, nos pratiques agricoles ou nos propensions bâtiesseuses. Aussi, au nom du sacro-saint développement économique ou touristique est-il judicieux de créer encore de nouvelles sorties d'autoroutes, d'élargir des voies pour absorber de nouveaux flots de véhicules, de créer ou agrandir des zones d'activités ou commerciales ? L'heure est trop grave pour nous contenter de quelques phrases bien-pensantes écologiquement. Nous devons agir ! Et c'est dans cet esprit que nous avons mené et continuerons de mener les deux grands chantiers de la commune qui sont la création de la Route des chênes et la construction de nouveaux bâtiments scolaires.

Déjà en 2002 Jacques Chirac disait : « Notre maison brûle et nous regardons ailleurs ». Vingt ans plus tard, la maison est en passe d'être calcinée... Il est donc urgent de faire évoluer nos comportements et nos actions. Tant pis si nous ne passerons pas nos prochaines vacances sous les tropiques ou sur des pentes enneigées artificiellement.

Venons plutôt au marché hebdomadaire de Saint-Bardoux, chaque vendredi soir, afin de consommer local et contribuer à préserver un peu notre planète !

Cordialement

## Cérémonie des vœux du Maire

Le maire, Etienne Larat, a présenté ses traditionnels vœux du nouvel an à la salle des fêtes samedi 13 janvier dernier, en présence de la députée, Emmanuelle Antoine, et des conseillers



Le Maire, Etienne Larat,  
au cours de son allocution

départementaux, Linda Hajjari et Fabrice Larue.

Une soixantaine de bardousiens avaient fait le déplacement et ont pu entendre le maire faire une synthèse très complète du travail effectué et à venir dans notre commune. La soirée s'est achevée par un pot de l'amitié convivial et apprécié.

## Etat Civil

### Naissances :

Gabin Chabert  
(10 janvier 2024)

Nello Larat-Lini  
(13 février 2024)

### Mariage :

Samuel Brochu et Ziahy Tanoh  
(19 décembre 2023)

### Décès :

Maurice Pozin  
(10 décembre 2023)

Micheline Verite  
(22 décembre 2023)

Claude Manuguerra  
(14 janvier 2024)

## A propos de la réhabilitation de l'école communale

A ce jour, le calendrier du projet école est respecté. Depuis fin décembre, le permis de construire est déposé au service instructeur et avec l'architecte nous avons validé l'APD (Avant Projet Définitif) qui définit les volumes et implantation des bâtiments. La technologie retenue pour la construction du bâtiment scolaire et de la cantine est une ossature bois et des murs en paille. Cette technique est maintenant très éprouvée et nous savons que les qualités adiabatiques sont très performantes, générant un très bon confort, été comme hiver. Depuis, nous travaillons sur la phase PRO (Phase Projet) qui fixe l'organisation intérieure des locaux dans les moindres détails (position des prises électriques, nature des sols, type de volets, etc...). Ce document est nécessaire pour lancer les appels d'offres des entreprises postulant à la construction de cette école qui devraient débuter courant mars. Parallèlement, afin de limiter au maximum la charge financière revenant à la commune, nous préparons le dossier des subventions auprès du Conseil Départemental, de l'Etat, mais aussi des fonds européens ou du SDED. Le cout total de cette opération est estimé à 2 165 000 € HT pour lequel, conformément à la nature de notre commune, nous recherchons une participation des aides à hauteur de 80 %. Il devrait alors rester à notre charge 20 % du budget, soit 433 000 €. Cette dépense sera financée par fonds propres et surtout par un emprunt sur 20 ou 25 ans qui reste à définir.



Quelques vues du projet de l'architecte

## Les actions à venir du Bar d'Où Lien

Le Bar d'Où Lien vous propose plusieurs rencontres et temps forts au cours des prochains mois :

Tout d'abord un concours de gâteaux, **dimanche 24 mars 2024**, lors d'une après-midi qui se veut créative pour les pâtisseries et pâtisseries, conviviale et aussi gourmande lors de la dégustation. Passez, ne serait-ce qu'un petit moment, pour admirer le travail des pâtisseries(ères). Merci à ceux qui osent s'engager et participer à cet événement. Toutes les informations ont été distribuées dans vos boîtes aux lettres, mais vous pouvez toujours nous contacter au 06 88 90 04 81.



C'est à Saint-Bardoux, **mardi 2 avril**, que débutera le festival des « ClérieuZités », édition 2024 particulièrement gourmande puisque chaque spectacle sera précédé d'un « Zapéroconte », de 19 h à 19 h 30. Le Bar d'Où Lien organisera celui de Saint-Bardoux. Un bar convivial, avec gourmandises, petite restauration et boissons, sera ouvert dès 18 h 45. Puis vous pourrez écouter les enfants, conteurs et conteurs amateurs formés au cours de l'année. Venez nombreux apprécier ces contes qui traversent le temps, les coutumes, les usages, et accompagnent notre imaginaire tout en nous enracinant dans notre histoire.

Le bar saisonnier rouvrira **mardi 21 mai**, puis tous les mardis, de 18 h 30 à 22 h pendant la période estivale. Son principal objectif est de venir « traîner » un peu plus longtemps au village pour se re-



trouver, toutes générations confondues, afin de discuter, partager... Ces soirées pourront être accompagnées d'animations dont le programme sera dévoilé au fur et à mesure. Cela demande une organisation et l'engagement d'un noyau de personnes motivées. Mais l'objectif ayant été atteint en 2023, on remet ça pour l'été 2024 et l'équipe accueillera chaleureusement tous les volontaires désireux de nous rejoindre pour poursuivre l'aventure !

Rappelons que le Bar d'Où Lien est une association dont le but consiste à créer du lien social, toutes générations confondues. C'est donc un lieu d'échange et de partage. Les recettes qu'il génère permettent son autofinancement. Dans son fonctionnement de café associatif, le Bar d'Où Lien ne peut servir que ses adhérents. C'est pourquoi il vous est demandé de vous acquitter d'une adhésion annuelle symbolique de 2 €. Grâce à ce statut, le Bar d'Où Lien peut vendre des boissons relevant des catégories 1 à 3, c'est-à-dire les boissons sans alcool, le vin, la bière, le cidre, le poiré, l'hydromel...

### Concerts des *Aronnelles* en Drôme et Ardèche

Un précédent bulletin municipal vous annonçait la création d'une nouvelle association, *Les Aronnelles*, un chœur de vingt choristes qui a pour mission de faire vivre la musique écrite, profane ou sacrée, depuis le XV<sup>e</sup> siècle jusqu'à aujourd'hui, et de la faire connaître aux drômois et aux ardéchois. Certains d'entre vous ont pu l'entendre dans notre petite église de Saint-Bardoux, le samedi 7 octobre dernier, suite à l'exposition des Chemins des artistes. Avant de revenir à Saint-Bardoux, *Les Aronnelles* se produiront en Drôme et Ardèche aux dates suivantes :

dimanche 7 avril à 16 h (Temple de Touloud)  
dimanche 5 mai à 16h (Basilique de Lalouvesc)  
samedi 1<sup>er</sup> juin à 16h, (Église de La Motte de Galaure)  
dimanche 2 juin à 16h (Abbaye de Léoncel)

Pour plus de renseignements : [lesaronnelles@outlook.fr](mailto:lesaronnelles@outlook.fr)

## Passion, Danse et Mouvement

Elodie Bonnet accueille chaque semaine cette année 16 enfants de Saint-Bardoux dans le cadre de ses cours de danse. Pendant les vacances de printemps, elle organisera un stage pour les 5 / 10 ans qui se déroulera lundi 15 et mardi 16 avril, de 9 h à 17 h à la salle des fêtes de Saint-Bardoux.

Au programme : danse street jazz, hip hop, claquettes, ainsi que bricolage, couture et diverses confections créatives.

Le tarif est de 50 € pour deux jours et 90 € pour deux enfants de la même famille.

Pour plus d'informations :

06 21 18 51 88

[bonnetelodie6170@neuf.fr](mailto:bonnetelodie6170@neuf.fr)



## Le Sou des écoles s'active

Samedi 2 mars, le Sou des écoles a organisé un **carnaval** à Saint-Bardoux. Il a fallu être nombreux et motivés pour décorer un char, parce que, bien sûr, il y a eu un défilé. Vers 17 h, les enfants et leurs parents ont dansé derrière un char multicolore, tiré par un tracteur dont le chauffeur était lui-aussi déguisé et qui transportait un DJ ! La musique a alors ambiancé les rues de Saint-Bardoux. Bien entendu, ce défilé était le tour de chauffe. Un bal a complété la fête. Les barbecues ont chauffé les saucisses, et les frites fraîches du matin ont rassasié les convives affamés. La fête a donc fini tard, et chacun est reparti avec sa perruque et son maquillage. Ce bal organisé par le Sou permet aux enfants de l'école de faire un nombre important d'activités (rugby, escrime, tchoukball), des sorties et des voyages.

Le prochain grand évènement est la traditionnelle **Marche de Saint-Bardoux** qui a lieu depuis plus de 30 ans le 8 mai. Dans quelques semaines, nous commencerons à déblayer les chemins. Peut-être entendrez-vous bientôt le doux chant mécanique des débrouailleuses en action. Cela signifiera que la Marche approche et qu'il faudra venir arpenter Saint-Bardoux le 8 mai !



## Marché des producteurs locaux

Avec la perspective du retour des beaux jours, le Comité des Fêtes bardousien se structure. Le marché hebdomadaire se prépare à animer l'esplanade de la salle des fêtes. De son côté, le marché estival investira en nocturne, comme à l'accoutumée, le cœur du village, entre école, église et mairie, le vendredi 28 juin 2024, à partir de 16 h. Nous vous donnons rendez-vous dans notre prochain journal pour de plus amples informations.

## Les objectifs du FC CBG ont été atteints

Il y a quatre ans, lorsqu'un nouveau bureau a été mis en place avec une nouvelle présidence, un projet sportif et associatif avait été proposé. Les objectifs étaient clairs : redynamiser le club en créant un mouvement de cohésion, obtenir un équilibre financier, créer les catégories jeunes et former des éducateurs. Ce sont désormais 120 licenciés qui courent sur nos terrains. La cohésion est au beau fixe, avec trois catégories chez les jeunes (de 5 à 12 ans) et quatre équipes qui forment une Entente avec le club de Saint-Donat et Peyrins. Les séniors ont toujours deux équipes et les vétérans sont de retour. Du côté des formations, le club fait avec ses moyens mais nous pouvons déjà annoncer qu'un jeune arbitre de 14 ans a été formé et fait des débuts prometteurs. Grâce aux travaux financés par la mairie de Clérieux et Granges les Beaumont, les joueurs du FC CBG ont la chance d'avoir un terrain et un éclairage tout neufs. Du côté de Saint-Bardoux, le club a dû investir pour un nouvel éclairage pour le terrain d'entraînement. Mais la commune a remis à neuf la salle attenante au vestiaire, la « salle du stade », ouverte désormais à l'ensemble des associations du village.



Malgré un début de saison compliqué où il fallait se déplacer tous les week-ends, les jeunes et les moins jeunes ont rapporté d'excellents résultats lors des rencontres. Un seul point négatif est à souligner : le manque de bénévoles. Afin de pallier ce manque, le club aimerait mettre en place une commission « Manifestation » pour soulager les bénévoles déjà très présents tous les week-end pour les matchs. Si vous souhaitez en savoir plus n'hésitez pas à contacter la présidente Camille Fouyat au 06 48 75 81 43. Cette dernière

travaille déjà sur la saison prochaine et le bureau va devoir se renouveler. Les personnes qui ont notamment de l'appétence pour la trésorerie ou le secrétariat peuvent d'ores et déjà se rapprocher du club. Sans nos bénévoles il n'y aurait plus de club depuis longtemps !

Aujourd'hui, le club vit et souhaite continuer de vivre. Nous attendons un maximum de soutien de la part de nos mairies mais également des habitants. Nous l'avons compris cette saison : c'est un véritable bonheur de voir dans les cours de récréation des enfants fiers de porter la veste du club de leur village et c'est avant tout pour eux que nous souhaitons voir l'aventure continuer.

## Détente et Harmonie

Du nouveau du côté du Qi Gong avec une date à retenir, le **samedi 22 juin**, où se tiendra un stage sur le thème : « De la souplesse des oiseaux ». La pratique des oiseaux est bénéfique pour notre santé. Elle renforce la fonction pulmonaire et le système immunitaire. L'oiseau nous permet d'étirer les méridiens du Poumon et de libérer les émotions emprisonnées dans les fascias, de fortifier la poitrine, de faire jouer les muscles et les tendons, de débloquent le haut du dos, les épaules et les bras. Beaucoup d'oiseaux font partie des formes gestuelles du Qi Gong tels que la grue, le phœnix, le paon, l'hirondelle, l'aigle, le coq, l'épervier... Ils nous guideront dans notre pratique du Qi Gong. Le stage aura lieu dans un bel endroit ombragé, chemin des Bois (au croisement avec la route du Chalon), sur Romans-sur-Isère, mais limitrophe de Saint-Bardoux.

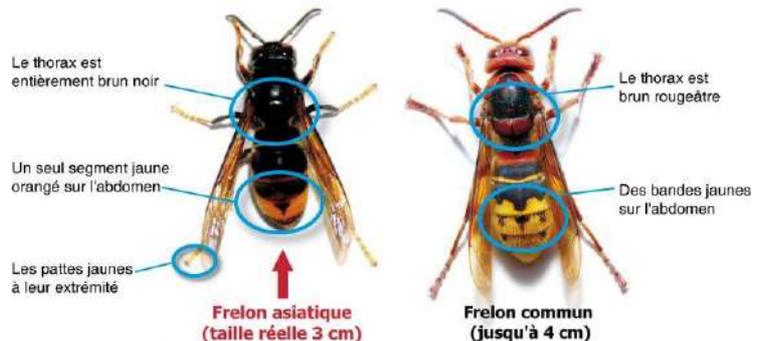


Pour plus de renseignements vous pouvez joindre Arlette Tardy au 06 16 83 36 43

## Plan de lutte contre le frelon asiatique

Le frelon asiatique (ou *Vespa velutina nigrithorax*) a été introduit il y a vingt ans, dans le Lot-et-Garonne, en s'échappant accidentellement d'un chargement de poteries importées de Chine. Depuis, à la faveur du réchauffement climatique, il a pris ses aises en France et en Europe, au point de devenir une espèce invasive particulièrement néfaste pour les abeilles dont il aurait occasionné jusqu'à 20 % des pertes, mais aussi dangereuse pour l'homme du fait de son agressivité et de son mode d'attaque collectif.

Le frelon asiatique est légèrement plus petit que le frelon européen. Il est facilement identifiable à sa couleur dominante noire, une seule bande jaune / orangée sur son abdomen, l'extrémité jaune de ses pattes ou encore sa tête orange vue de face.



Un plan de lutte national a été mis en place dont l'efficacité ne pourra reposer que sur la vigilance de chacun, notamment au printemps, lorsqu'une femelle construit son nid primaire, de petite taille, situé souvent à faible hauteur. Puis la colonie déménage par manque de place et s'installe dans un nid secondaire qui peut atteindre 80 cm de diamètre et se situe en haut d'un grand arbre (15 à 25 mètres, voire davantage), plus difficile à atteindre.



Pour signaler la présence de ces nids, une plateforme dédiée a été mise en place :

[www.frelonsasiatiques.fr](http://www.frelonsasiatiques.fr)

Votre interlocuteur déclenchera la procédure de vérification puis celle de la destruction du nid, en partenariat avec Valence Romans Agglo et la Section Apicole du GDS26, qui participent financièrement à l'opération.

Pour information, l'entreprise **3D** (Dératisation Désinsectisation Désinfection), basée sur la commune de Saint-Bardoux, intervient sur l'ensemble du département 7 jours sur 7, de 6 h à 22 h. Vous pouvez la contacter au numéro ou adresses suivants :

M. Pontet - 460 Route de Pize - 26 260 Saint-Bardoux - 06 68 83 78 13

[deratguepe26@gmail.com](mailto:deratguepe26@gmail.com)

L'efficacité de la lutte contre le frelon asiatique repose sur des actions collectives dont nous sommes tous acteurs. Nous comptons donc sur votre vigilance et votre réactivité !

*Eaux de la Veaine* est responsable de l'alimentation en eau de la commune de Saint-Bardoux, comme 18 autres communes drômoises, soit un territoire de 175 km<sup>2</sup>. Valence Romans Agglo lui a délégué ce rôle. De ce fait, dans le langage administratif, c'est un Syndicat Mixte, présidé par Christian Colombet, et que le maire, Etienne Larat (membre du conseil syndical) et la troisième adjointe, Hélène Le Meur (deuxième représentante de la commune dans cette instance), souhaitent pérenniser. Sur les 315 foyers de la commune alimentés en eau potable, 31 sont alimentés par la ressource dite « du Bateau », située au Nord de la commune de Beaumont-Monteux, et 284 par la ressource principale dite « Les Marais », située dans le quartier du même nom au nord du village de Chavannes. Cette ressource est constituée de puits réalisés dans les années 1950, respectivement de 17 et 20 mètres de profondeur, ainsi que d'un forage profond de 92 mètres réalisé en 1994. C'est une eau naturellement conforme, distribuée sans aucun traitement ni chloration.

Sur le secteur « Quartier les Hottes », alimenté par la ressource des Marais, des travaux de renouvellement de réseau ont été réalisés en début d'année sur un linéaire de plus de 1 200 mètres. En effet, le réseau actuel datait de 1969 et les élus ont jugé qu'il était important de le renouveler afin de garantir la sécurité d'approvisionnement pour les générations futures. 17 foyers ont ainsi vu leurs conduites d'alimentation changées. Le budget des travaux est de 160 000 €. Il est intégralement pris en charge par *Eaux de la Veaine*. Ces travaux n'auront pas d'impacts directs sur la facture puisqu'ils font partie des travaux de renouvellement de conduite qu'entreprend chaque année cette structure sur les quelque 600 kilomètres de réseau qu'elle exploite.

Si vous souhaitez mieux connaître *Eaux de la Veaine*, son organisation, son personnel et comprendre comment sont pilotées les installations, rendez-vous vendredi 22 mars à 18 h 30 à la salle « La rose des sables » de Saint-Donat pour une conférence, ou samedi 21 septembre 2024, pour une journée portes ouvertes agrémentée de nombreuses visites et d'ateliers destinées aux petits et aux grands.

### A propos du projet d'extension d'un élevage de volailles sur la commune de Peyrins

Dans le cadre de l'enquête publique concernant un projet d'extension d'un élevage de volailles sur la commune de Peyrins, le conseil municipal de Saint-Bardoux, sollicité en tant que commune limitrophe, a émis un avis défavorable, le 26 février dernier, par dix voix contre et cinq abstentions.

Ce projet, porté par messieurs Champion, est situé dans le prolongement nord de la route du Chalon. Il prévoit de porter la capacité actuelle de production de 29 500 poulets de chair à 142 800, grâce à la construction de deux nouveaux bâtiments. Outre les nuisances olfactives pour les riverains, ainsi que l'accentuation du trafic routier (livraison, épandage...), sans compter les risques sanitaires en cas de déversement du lisier dans le lit du Chalon, il a été souligné que ce type d'exploitation, qui privilégie la quantité (industrielle) à la qualité (artisanale) n'était pas tourné vers l'avenir d'une consommation plus modérée de viande, produite dans des conditions respectueuses du bien-être animal. De plus, bien qu'il ne prévoit que la création d'un seul emploi supplémentaire, il repose sur des données qui, en l'état, ne garantissent pas sa viabilité économique à moyen et long termes. Bien sûr, l'avis n'est que consultatif et rien n'indique qu'il soit suivi de faits.

**LE COVOITURAGE**  
UNE SOLUTION POUR  
TOUS, DES AVANTAGES  
POUR CHACUN !



VALENCE ROMANS  
*Mobilités*

Afin de favoriser le développement du covoiturage, Valence Romans Mobilités est partenaire d'une solution nouvelle et efficace. Il s'agit de l'application *Klaxit* qui, dans le cadre des trajets domicile-travail ou de déplacements réguliers au sein du territoire, permet de rémunérer le conducteur et assurer la gratuité du (ou des) passager(s) : une solution gagnant-gagnant pour tous !

Pour profiter de tous ces avantages, il suffit de télécharger gratuitement l'application *Klaxit* qui permet de rapprocher les conducteurs ou les passagers de la commune et aux alentours.

Vous trouverez plus d'informations sur le site : [valenceromansmobilités.fr](http://valenceromansmobilités.fr)



**SÉCURITÉ À VÉLO**  
ÊTRE VISIBLE DE JOUR COMME  
DE NUIT... C'EST VITAL

VALENCE ROMANS  
*Mobilités*

La sécurité à vélo est une priorité essentielle pour tout cycliste, et l'une des clés de cette sécurité, outre l'adoption de comportements adaptés sur la route ou les pistes cyclables, réside dans la visibilité. En effet, plus de la moitié des accidents pourraient être évités si le vélo avait été équipé de tous les dispositifs obligatoires ou recommandés, ce qui n'est souvent pas le cas, par négligence ou par méconnaissance. C'est pour cela que l'ensemble de ces équipements est rappelé ici :



## Focus sur : les élections européennes

Le Parlement européen est devenu peu à peu une institution clé du fonctionnement de l'Union européenne. Il intervient dans les 3 champs suivants :

**1) Législation** : l'essentiel de la législation européenne nécessite l'accord conjoint du Parlement européen et du Conseil de l'UE. Cela représente aujourd'hui 70 % des compétences du Parlement.

**2) Budget** : le budget annuel de l'Union européenne est proposé par la Commission européenne, puis validé conjointement par le Parlement et le Conseil de l'UE. Si ce dernier doit valider la partie du budget liée aux recettes, le Parlement se prononce quant à lui sur les dépenses.

**3) Contrôle de l'exécutif** : le Parlement européen peut adresser des questions à l'exécutif, et exerce notamment un droit de contrôle sur la Commission européenne (qui représente l'UE auprès des organisations internationales).

Les représentant(e)s des citoyen(ne)s européen(ne)s siègent au Parlement européen à Strasbourg. Ils sont élus au suffrage universel direct pour un mandat renouvelable de cinq ans.

Les prochaines élections européennes auront lieu le 9 juin 2024.

Pour les personnes qui ne sont pas encore inscrites ou qui ont changé de ville, ou les ressortissants communautaires qui souhaitent voter en France, la **date limite d'inscription** sur les listes électorales est fixée :

- au 1<sup>er</sup> mai en ligne, via le site service-public :  
<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>
- au 3 mai 2024 en mairie, muni de sa carte d'identité (ou passeport) et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

**Rendez-vous le dimanche 9 juin pour voter !**

## *La commission communication*

Saint-Bardoux infos

Edité par la commune de Saint-Bardoux

Distribué à domicile par le Conseil Municipal

Tirage à 300 exemplaires environ

Périodicité : trimestrielle

Conception, rédaction et mise en page :

Commission communication

(Hélène Le Meur, Amandine Bouniol, Frédéric Gonin)

Prochaine parution : Juin 2024

## *A vos agendas*

Dimanche 24 mars  
Concours de gâteaux

Mardi 26 mars  
Repas du club Saint Baudile

Mardi 2 avril  
Soirée conte des Clérieuzités

Samedi 13 avril  
« Les amis de l'entracte »

15-16 avril  
Stage de Danse

Mercredi 8 mai  
Cérémonie commémorative (11h30)  
Marche du Sou des écoles

Mercredi 15 mai  
Concours de coinche  
& de pétanque  
(Club Saint-Baudile)

Mardi 21 mai  
1<sup>er</sup> bar saisonnier du Bar d'Ou lien

Vendredi 31 mai  
Fête des voisins

Dimanche 9 juin  
Election Européenne

Samedi 15 juin  
Feu de la Saint-Jean  
Concours de boule

Samedi 22 juin  
Stage QI QONG

Vendredi 28 juin  
Marché d'été (comité des fêtes)